

TROPHEE MOTO VITESSE

Organisé par le Moto Club de Lunéville le 30 août 2009

REGLEMENT PARTICULIER

EPREUVE	Trophée moto vitesse toute cylindrée
LIEU	CHENEVIÈRES 54
CIRCUIT	POLE REGIONAL DES SPORTS MECANIQUE 3km500
ENTRAINEMENT	Dimanche matin (voir horaire)
CATEGORIE	moins de 100 ch. moins de 650cm ³ moins de 1300 cm ³
DROIT D'ENGAGEMENT	100 € pour le Trophée de l'est moto vitesse à retourner au Moto Club de Lunéville 14 ter rue des bosquets 54300 LUNEVILLE
CONTROLE	Administratif et technique 7h30 à 9h
QUALIFICATION	Si le nombre d'engagés le nécessite, il sera procédé à des qualifications.
DEPART de	Conformément aux règlements des différents Championnats et trophée France
STAND	Conformément aux règlements des différents Championnats de France
CLASSEMENT	Classement scratch
RECLAMATIONS résultats (Chèque) devra fondé	Elles seront formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats auprès du directeur de course, une somme de 76,22 € Accompagner la réclamation écrite, elle sera remboursée si le bien de celle-ci est reconnu.
PENALITE épreuve.	En cas d'infraction à ce règlement, les pilotes s'exposent aux pénalités prévues par le code sportif national de la F F M dont est régie cette
ASSURANCE	Moto Verte de Bordeaux.

DELEGUES : FERIET Bruce

COMMISSAIRES TECHNIQUES : BARTH Christophe LAPEYRADE Jeannot

DIRECTION DES COURSES : PINNEAU Jean Pierre PERRIN Gérard

COMMISSAIRES SPORTIFS : SELIG Thierry SELIG Danièle WASSON Jacques WASSON Sébastien
PUALIC Rade LUMEN Jean François LUMEN Sébastien SALM Olivier
LACROIX Jean Marie

COMMISSAIRES DE ROUTE : PETITJEAN Patrick HUGNIN Benoit WEIBEL Frédéric ZIMMER .H

VISA CLUB

VISA LIGUE

VISA FFM